

**Réunion du Comité Directeur du CREst
Elargie aux commissions
Samedi 9 mars 2019 Bar le Duc – 14h00**

Participants membres du comité directeur :

Jean-Luc Ade, Thomas Anth, Vana Assis-Santos, Pascale Beck-Carpentier, Isabelle Beth, Pascale Cêtre, Pascal Chauvière, Laurent Condenseau, David Debources, Valérie Georgeon, Véronique Goehner, Gérald Hornut, Michel Lambinet, Marielle Massel, Georges Maury, Pascale Mignon, Bernard Schittly, Kathy Schmitt.

Excusés : Florian Auberson, Raymond Ertle, Marc Winterhalter.

Absent : Anne-Sophie Moltini-Kessler

Commissions représentées :

- Apnée : Daniel Gérard
- Archéologie : Yoann Mismar
- Biologie : Véronique Schnoering
- Hockey : Eric Noël
- Nage Avec Palmes (NAP) : Florence Ploetze
- Orientation : Laurent Rieffel
- Photo vidéo : Pascale Cêtre
- Plongée Sportive en Piscine (PSP) : Pascal Chauvière
- Technique : Laurent Marcoux
- Tir sur cible : Laurent Moinel

Ouverture de la séance par Georges Maury à 14h00 qui remercie l'assistance pour sa présence.

Bernard accueille Sébastien Grandjean secrétaire général de la FFESSM délégué pour représenter notre président lors de l'AG de demain.

Compte rendu du stand au salon de Boot Düsseldorf du 18 au 27 janvier

Beaucoup de rencontres : Jean-Louis Blanchard président de la FFESSM, l'état major des plongeurs démineurs de Saint-Mandrier, représentants des fédérations allemandes, Bubble (petit sous-marin/drone adapté pour la plongée), l'attaché économique de l'ambassade de France et beaucoup de Belges qui sont géographiquement proches ce qui n'avait pas été anticipé.

La vision de la plongée en France par les allemands et les belges est très négative, ils trouvent que c'est compliqué (réglementation) et l'accueil peu engageant sur la côte sud méditerranée. Bernard a transmis ces éléments au conseil des SCA à Amiens car le potentiel allemand est de 600 000 plongeurs et ce serait une erreur de négliger ce marché.

Bernard pose la question du maintien de la présence du CREst à Boot pour l'année prochaine ?

Rappel : 50% financement CIBPL / 25% GDF / 25% CREst (budget 6500 euros, 12 jours, 12M2 + repas)

S'il y a un intérêt du point de vue réglementation pour l'expliquer aux plongeurs, il y a assez de plongeurs pour GDF qui ne nécessite pas de publicité supplémentaire. Et la GDF ne va sûrement pas réitérer sa participation financière

On peut envisager d'aider le CIBPL mais sans participer car c'est aussi un gros engagement des bénévoles.

Georges indique que les SCA auraient intérêt à être représentées, ne faudrait-il pas demander une participation du National ? Sébastien Grandjean répond que c'est typiquement un sujet qui peut être porté par le président de région à un prochain CDN.

Georges rappelle également le projet de flyers du CREst pour répertorier les sites de plongées : occasion de présenter à Boot ?

Michel avait prévu la présentation des sites de l'Est mais effectivement il faut la retravailler pour finaliser ce projet (accessibilité, démarche de demande d'accès...)

Sur le principe on ne s'interdit pas de réfléchir à une participation sous une autre forme : ok

Compétitions CMAS Orientation

Suite à la rencontre avec Anna Arzhanova présidente de la CMAS, Bernard s'adresse à la commission Orientation : Anna souhaiterait que les compétitions d'orientation puissent se faire avec le même équipement que celui du plongeur lambda (Coupe d'Europe fin mai) afin d'augmenter le nombre de participants et développer. Mais cela ne passe pas et elle compte sur nous pour relayer ce concept et l'encourager.

Remarque de Laurent Rieffel : le plongeur lambda n'est pas assez sportif et le nageur avec monopalmes ne passera pas au bi-palmes avec bloc sur le dos à la place du bloc poussé.

René Kobler indique qu'il a beaucoup de mal à motiver des participants, jusqu'ici ce sont des proches des sportifs qui ont participé.

Florence Ploetze souligne que c'est une discussion qu'il y a déjà eu avec la CMAS, ce qui est demandé est un retour en arrière. Ce concept ne fonctionne pas dans les autres pays, seule la France s'est lancée dans l'aventure. Sans parler du problème budgétaire pour déplacer les compétiteurs (qui n'est pas disponible pour l'instant pour les sportifs...)

Ordre de passage et budget consentis pour 2019

Technique / 36000 euros, Orientation / 3300 euros, NAP / 18000 euros, BIO / 1800 euros, Apnée / 11000 euros, Photo Vidéo / 1500 euros, Tir sur Cible / 2300 euros, PSP / 3400 euros, Hockey / 5500 euros, Archéo / 600 euros, Médicale / 300 euros, Juridique pas demande.

Bernard souligne que les commissions ont bien joué le jeu : covoiturage ou renonciation des frais concernant une trentaine de personnes soit une économie de 15000 euros utilisables pour des actions plus importantes.

Véronique remercie les présidents des commissions, toutes les pièces justificatives sont transmises ce qui est remarquable et ce qui facilite le travail avec le réviseur aux comptes.

Laurent Marcoux remercie Véronique et Jean-Luc à leur tour pour leur réactivité à la demande des commissions.

Bernard rappelle aussi que nous sommes la seule région avec BFC à ne pas avoir de salarié ce qui représente une économie substantielle.

Demande de subvention

De la part de l'Alsace Nautile Club pour la création d'une section enfants dont les dépenses prévues s'élèvent entre 5000 et 10000 euros : demande de 500 euros

Cela est prévu dans le projet de développement associatif, pour l'achat de matériel, montant maximum prévu à 500 euros.

Jean-Luc indique que la masse jeunes moins de 16 ans atteint 13%

Demande adoptée à l'unanimité des membres présents moins 3 abstentions.

Calendrier des AG de la Fédération

Le ministère des sports n'accordera plus de dérogation aux fédérations pour un calendrier sur année civile. Nous devons impérativement passer à l'année sportive, soit du 15/9 au 14/9 sous peine de perdre notre délégation nationale, ce qui signifie que l'AG Nationale devra se tenir avant le 31 décembre. Selon les statuts, les régions doivent faire leur AG 15 Jours avant et les Codep 8 jours en amont minimum.

Pour L'Est cette modification ne sera possible que fin 2020 car la durée de l'exercice comptable est inscrite dans nos statuts et nécessite une AG avec un quorum de 50% pour les modifier.

Pour cela il y aura 2 assemblées générales l'année prochaine dans l'Est :

- Changement de statuts : 7 et 8 mars 2020
- AG électorale probablement en novembre

Question de Laurent Condenseau : les AG Codep seront donc encore plus tôt ? réponse : oui

Changement de nom :

A la demande des instances administratives, le nom de Comité Est devient Comité Grand Est

Circulaire ministérielle éducateur sportif

Ce texte de loi qui existe depuis 2 ou 3 ans et vient d'être ventilé par le DTN pour application du décret.

Il s'agit de vérifier que les Educateurs Sportifs ont un casier judiciaire vierge et en particulier pas de condamnations pour « infractions » à caractère sexuel.

Ce texte a été transmis par la CTN et il en résulte beaucoup de questionnements.

Sébastien Grandjean précise que cela ne concerne en fait que les professionnels. Il va demander à Richard Thomas DTN d'envoyer un courrier précisant le contour de ce décret.

A suivre.

Questions diverses

Michel Lambinet demande la mise en place d'une meilleure organisation des AG avec rétro planning, suivi des documents, notamment sur le site web...

Groupe de travail : Bernard, Michel, David et Marielle

Rappel des prochaines réunions du comité

- samedi 8 juin à GDF
- samedi 7 septembre + conseil des CODEP à Gérardmer
- samedi et dimanche 30 nov/1er décembre, réunion élargie aux commissions à Metz

La séance est levée à 15h40

Bernard Schittly
Président



Marielle Massel et Kathy Schmitt
Secrétaires de séance

